



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
DE NORMANDIE

CAEN, le 31 août 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

La rentrée 2016 dans l'enseignement agricole de Normandie :
un enseignement nature et citoyen

Jean CEZARD, Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie, autorité académique de l'enseignement agricole, se rendra dans 3 établissements scolaires à l'occasion de la rentrée les 1^{er} et 2 septembre prochains : le lycée agricole public de Alençon-Sées, la Maison Familiale Rurale de Blangy le Château et le lycée agricole privé de Tourville sur Pont-Audemer.

L'enseignement agricole relève du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF) et accueille en Normandie **10300 élèves et étudiants**, en formation professionnelle, technologique ou générale de la 4^{ème} à la licence professionnelle et **2500 apprentis**, du CAP à l'ingénieur, dans 57 établissements publics et privés. Ces établissements proposent également une offre très diversifiée de formation continue sur l'ensemble du territoire normand.

L'enseignement agricole prépare, en Normandie, **aux métiers** des secteurs suivants, avec un fort niveau d'insertion :

- la production agricole, forestière, aquacole
- les agroéquipements
- la commercialisation et la vente
- les industries agroalimentaires
- l'aménagement paysager, la gestion de l'eau, la gestion et la protection des espaces naturels
- les services à la personne
- l'élevage et les sports équestres

Les spécificités de l'enseignement agricole sont nombreuses :

- la **présence forte des acteurs professionnels** dans la formation et l'évaluation.
- **l'autonomie** laissée aux établissements pour adapter les référentiels au contexte local et favoriser les projets des équipes pédagogiques (modules spécifiques, enseignements à l'initiative de l'établissement).
- **l'accompagnement individualisé**, largement développé sous différentes formes : soutien, tutorat, ...
- la **pluridisciplinarité**, présente dans tous les référentiels, initie les élèves à des approches systémiques et contribue à donner du sens aux apprentissages disciplinaires.
- le **contrôle continu** pour tous les diplômés du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.
- **l'éducation socio-culturelle**, dont bénéficient tous les élèves dans l'enseignement agricole, permet une ouverture culturelle, renforce la dimension éducative et l'apprentissage du travail en mode projet.
- la **coopération et l'ouverture internationale**, qui font partie des missions des établissements agricoles et permettent à de nombreux jeunes de participer chaque année à des échanges internationaux soit à titre individuel ou en groupe.
- **les exploitations, les ateliers technologiques (IAA) et les centres équestres des établissements agricoles**, véritables « entreprises écoles », sont le support de l'apprentissage des métiers du vivant pour les jeunes et les adultes futurs professionnels du secteur. Elles sont aussi des lieux d'expérimentation et de démonstration de techniques qui s'inscrivent dans le plan agroécologique pour la France avec ses trois dimensions économique, environnemental et social. Elles accueillent aussi bien les apprenants (du niveau 4^{ème} au niveau Licence) que des agriculteurs, techniciens agricoles et agroalimentaires, des chercheurs. Elles développent des partenariats variés et durables autour de thématiques comme l'autonomie alimentaire en élevage de ruminants, la réduction des produits phytosanitaires et des antibiotiques, la production d'énergies renouvelables (méthanisation), la conservation des sols, et la biodiversité...

Ces visites de rentrée seront l'occasion de réaffirmer les priorités de la rentrée 2016 :

- **la sécurité dans les établissements**, les valeurs de la République et l'éducation à la citoyenneté
- **la mise en œuvre de l'aide à la recherche du 1^{er} emploi (ARPE)**, une mesure de la loi travail en faveur de la jeunesse, qui concerne les élèves et étudiants mais aussi les apprentis
- la poursuite de la mise en œuvre des **plans régionaux de mobilisation de l'enseignement agricole en faveur de la transition agro-écologique**
- **l'innovation pédagogique**, une des priorités du MAAF pour accompagner vers la réussite le plus grand nombre des apprenants.

Pour en savoir plus : <http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/>

Contact presse : DRAAF - Hélène Malvache – 02 31 24 97 46 – helene.malvache@agriculture.gouv.fr